



L'Académie de Stanislas, fondée à Nancy, le 28 décembre 1750 par le roi de Pologne, Duc de Lorraine et de Bar, a été reconnue d'utilité publique par le décret impérial du 21 juin 1864.

L'Académie ne prend point la responsabilité des doctrines et théories contenues dans les Mémoires dont elle vote l'impression.

Mémoires
de
L'ACADÉMIE de STANISLAS

Année 2014/2015

8^{ème} Série Tome XXIX



Siège de l'Académie
43, rue Stanislas - Nancy

Nancy : Imprimerie municipale, 2019

Année 2014 - 2015



Composition du bureau

Monsieur François ROTH, *Président*

Monsieur Paul VERT, *Vice-Président*

Monsieur Jean-Claude BONNEFONT, *Secrétaire Perpétuel*

Monsieur François LE TACON, *Questeur*

Général Alain PETIOT, *Secrétaire Annuel*

Monsieur Guy VAUCEL, *Bibliothécaire Archiviste*